Service Enfance
Complexe sportif ROGER BRETON
78 rue René BINET
89100 SENS
03 86 83 23 75/03 86 83 23 67
accueilperiscolaire@mairie-sens.fr

ORGANISATION D'UN GRAND CONCOURS D'AFFICHES OUVERT A TOUS LES JEUNES SENONAIS DE 3 ANS à 18 ANS

DATE : du **samedi 26 septembre au vendredi 30 octobre 2020 inclus**

THEME du Concours d'affiches :

« Les droits de l'enfant :»

Sous-thématiques au choix **: enfant/jeune acteur de sa ville et citoyen de demain ; solidarité et entraide ; l'enfant et le monde en 2021 ;**

OBJECTIF : Les affiches sélectionnées par le jury, seront affichées lors de la fête des droits de l'enfant le mercredi 25 novembre 2020 pour célébrer le 31ième anniversaire **de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.**

Les gagnants du concours (1 par catégorie) auront le privilège de se voir décerner un diplôme spécial avec un cadeau lors de la journée « village des droits de l'enfant »

Le mercredi 25 novembre vers 18h10 en salle des fêtes, 58 rue René Binet à SENS.

ORGANISATION DU CONCOURS :

- Les créateurs seront répartis par catégories d'âges :
Maternels (3-5 ans) ; Primaires (6-11 ans) ; Ados (11-14 ans) et jeunes (15-18 ans)

- Les moyens d'expression mis à disposition sont divers : feutres, pastels, crayons (papiers, couleurs, peinture, collages de papiers ou patchwork **(non volumineux)**, supports numériques, etc.)

COMPOSITION DU JURY :

- 5 élus de la ville de SENS et agglomération ;
- 4 Responsables associatifs ;
- 4 Directeurs des services Petite Enfance /Enfance-Education /Jeunesse-Prévention
- 5 Responsables du service Enfance et des directions accueils de loisirs
- Service Communication de la ville,personnel communal et Education Nationale

REGLEMENT DU CONCOURS D'AFFICHES

Vous pouvez **retirer**, **une feuille de papier blanche type photocopieuse de format A3 soit :**

- dans les différentes structures de loisirs
- au sein du Service Enfance –éducation

Pendant les horaires d'ouverture.
Le dessin sera effectué en format **portrait de préférence** (de **dimension A3)**

Au dos de l'affiche, indiquer le nom, le prénom, l'âge, l'adresse et numéros de téléphone de la personne participante à ce concours.

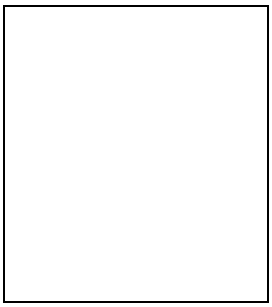

Les thèmatiques possibles du dessin autour des **droits de l'enfant sont :**

Enfant/jeune acteur de sa ville et citoyen de demain ;
Solidarité et entraide ;
L'enfant et le monde en 2021 ;

Rappel des 10 droits de l'enfant :

1 Droit à la non-discrimination (droit à la différence)
2 Droit d'avoir un nom/une nationalité
3 Droit à la santé
4 Droit à l'éducation
5 Droit aux loisirs
6 Droit à l'expression, la participation
7 Droit à la sphère privée
8 Droit à la protection contre toute forme de maltraitance
9 Droit de vivre avec une famille
10 Droit aux secours et à des soins spécifiques en cas de handicap

Le <u>dessin finalisé</u> devra être <u>retourné</u> au sein :

-des différents accueils de loisirs périscolaires de SENS et extrascolaires (de la **ville** Maxime COURTIS et **de l'agglomération** St Martin du Tertre)
-du service Enfance au complexe sportif Roger Breton 78 bis rue Binet à SENS
-du service Enfance -Education, 14 boulevard du 14 juillet à SENS
-des centres sociaux
-du CCAS

Au plus tard le vendredi 30 octobre 2020 à 17H

***INFORMATION* :**

RENDEZ-VOUS <u>LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020</u>

<u>De 13h45 à 19h</u>

En salle des fêtes de SENS, rue BINET
Pour Participer à la
FETE DES DROITS DE LENFANT